

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	93 (1964)
Heft:	7
Artikel:	Aspects démographiques d'une politique de l'enseignement secondaire fribourgeois [suite]
Autor:	Ruffieux, Roland
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040368

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction : Léon Barbey, 237, rue de Morat, Fribourg.

Administration : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, Fribourg. C. C. P. IIa 153 : Administration du *Bulletin pédagogique*.

Abonnement (11 fr.) et *Cotisation SFE* (2 fr.) : 13 fr.

12 N^os par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} mai.

Aspects démographiques d'une politique de l'enseignement secondaire fribourgeois¹

III. Dans quelle mesure est-il possible de préparer l'avenir ?

A. L'appréciation qualitative

Un homme d'Etat a naguère déclaré que « gouverner, c'est prévoir ». A l'heure actuelle, la prévision politique a pris, avec le raffinement de la statistique et le goût pour la planification, une tournure surtout quantitative : on aligne des chiffres et des pourcentages sans toujours avoir le courage de cerner l'essentiel des problèmes qui, en fin de compte, n'ont guère varié. Après avoir fait usage des statistiques, essayons de nous en dégager pour les interpréter de façon utile. L'axiome fondamental d'une politique de l'enseignement secondaire fribourgeois semble être le respect des diversités régionales et sociales du canton. Indépendamment du chiffre de sa population, la capitale se trouve dans une

¹ Cf. *Bulletin Pédagogique*, du 15 mai 1964.

situation privilégiée par l'effet d'une véritable politique culturelle qui remonte à la Réforme catholique et à la création de la Chambre des Scholarques au XVI^e siècle. Dans les chefs-lieux de district, la tradition est moins ancienne, mais elle date toujours du XIX^e siècle, qui a vu la suppression des pays sujets et des bailliages; alors les autorités communales ont pris en mains l'enseignement secondaire, aidées bientôt par le gouvernement cantonal. Ainsi s'est constitué le système d'écoles secondaires publiques masculines qui est demeuré le même jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Parallèlement, des établissements secondaires féminins dirigés par des congrégations sont apparus.

C'est dire qu'une partie de la zone mi-urbaine et une partie plus grande encore de la campagne n'ont pas de tradition en matière d'enseignement secondaire. Si l'on examine le réseau des communications et les pôles secondaires d'industrialisation, les conditions d'un essaimage, qui s'avère nécessaire, ne manquent pas. En 1910 déjà, le canton comptait vingt localités de plus de mille habitants, la capitale et les chefs-lieux de district mis à part; en 1960, leur nombre a passé à vingt-deux². Un coup d'œil sur la carte montre que l'implantation des écoles secondaires en zone mi-urbaine ou rurale est aisée dans les districts orientaux du canton – Lac, Singine et Gruyère – qui comptent à eux seuls dix-neuf de ces bourgs. Dans les quatre autres districts, surtout dans la Broye, la Glâne et la Veveyse, le choix doit aller vers des villages, en tenant compte des distances et des affinités régionales.

Un second point de vue qualificatif dont il faut tenir compte touche les impératifs socio-économiques de la formation secondaire. Comme on l'a vu, le canton de Fribourg se trouve dans une situation d'équilibre momentané des trois secteurs. Parce qu'il est le creuset des élites, le système d'enseignement secondaire peut jouer un rôle décisif dans le maintien ou la rupture de cet équilibre. Sans vouloir ouvrir un procès d'intention, il est permis de prétendre que le déclin de la paysannerie depuis un demi-siècle – dans notre canton comme dans beaucoup d'autres – aurait été moins brutal si l'on avait ouvert plus tôt des écoles secondaires intégrées au monde rural. Maintenant que l'on s'oriente vers une agriculture de haut rendement à base d'investissements et de connaissances techniques, il est urgent d'adapter complètement le programme des sections agricoles des établissements secondaires aux exigences nouvelles. Par analogie, on peut prévoir que l'industrialisation en cours portera des fruits plus ou moins bénéfiques, selon que l'extension de l'enseignement secondaire saura ou non tenir compte des besoins accrus en cadres techniques moyens et même en ouvriers qualifiés. Enfin, les

² Domdidier – Broc, Charmey, Gruyères, La Roche, La Tour-de-Trême, Vuadens – Treyvaux – Chiètres, Vully-le-Bas – Alterswil, Bösingen, Düdingen, Plaffeien, Rechthalten, Sankt-Antoni, Sankt-Ursen, Überstorf, Wünnewil – Attalens, auxquels il faut ajouter Villars-sur-Glâne et Schmitten.

progrès du secteur tertiaire – ce qu'on a appelé, il y a déjà plusieurs dizaines d'années aux Etats-Unis, « la révolution des cols blancs » – réclame une revision des méthodes de sélection pour les candidats aux carrières libérales et aux professions commerciales. Un cycle d'orientation sera nécessaire pour tirer le meilleur profit des réserves du secteur tertiaire, véritable pépinière pour l'enseignement secondaire. Sans aller jusqu'à la planification scolaire adoptée dans certains pays, on s'aperçoit qu'il y a un effort considérable à faire pour renouveler les programmes. Il s'ensuivra des changements importants dans la formation du personnel enseignant, si l'on veut l'adapter mieux aux tâches qui l'attendent.

B. La prévision numérique

Après avoir tiré des statistiques quelques approximations d'ordre qualitatif, revenons aux chiffres pour une prévision finale. On nous fera certainement le reproche de procéder à des extrapolations hasardeuses, mais elles ont le mérite de fixer au moins des ordres de grandeur. Il convient d'abord de mettre en parallèle quelques données statistiques concernant les systèmes d'enseignement :

En c.a.	Effectifs scolaires primaires	Classes d'âge correspondantes a)	Effectifs de l'enseignement secondaire public b)
1945	23 796	21 932	1093
1950	22 853	23 412	1289
1955	23 982	25 006	1642
1960	23 922	22 361	2306
1965		21 162	

- a) Par classes d'âge correspondantes, on entend les sept classes nées de six à douze ans plus tôt.
b) Chiffres tirés du rapport annuel de la Direction de l'Instruction publique.

Que nous révèlent ces chiffres très superficiels, qu'il faudrait pour être plus précis remplacer par des moyennes mobiles ? Un premier point d'importance : le contingent global d'élèves primaires ne dépasse plus les 25 000 unités – 1955 constituant un écart purement conjoncturel – qui étaient de règle entre 1930 et 1940. De 1940 à 1960 se produit une

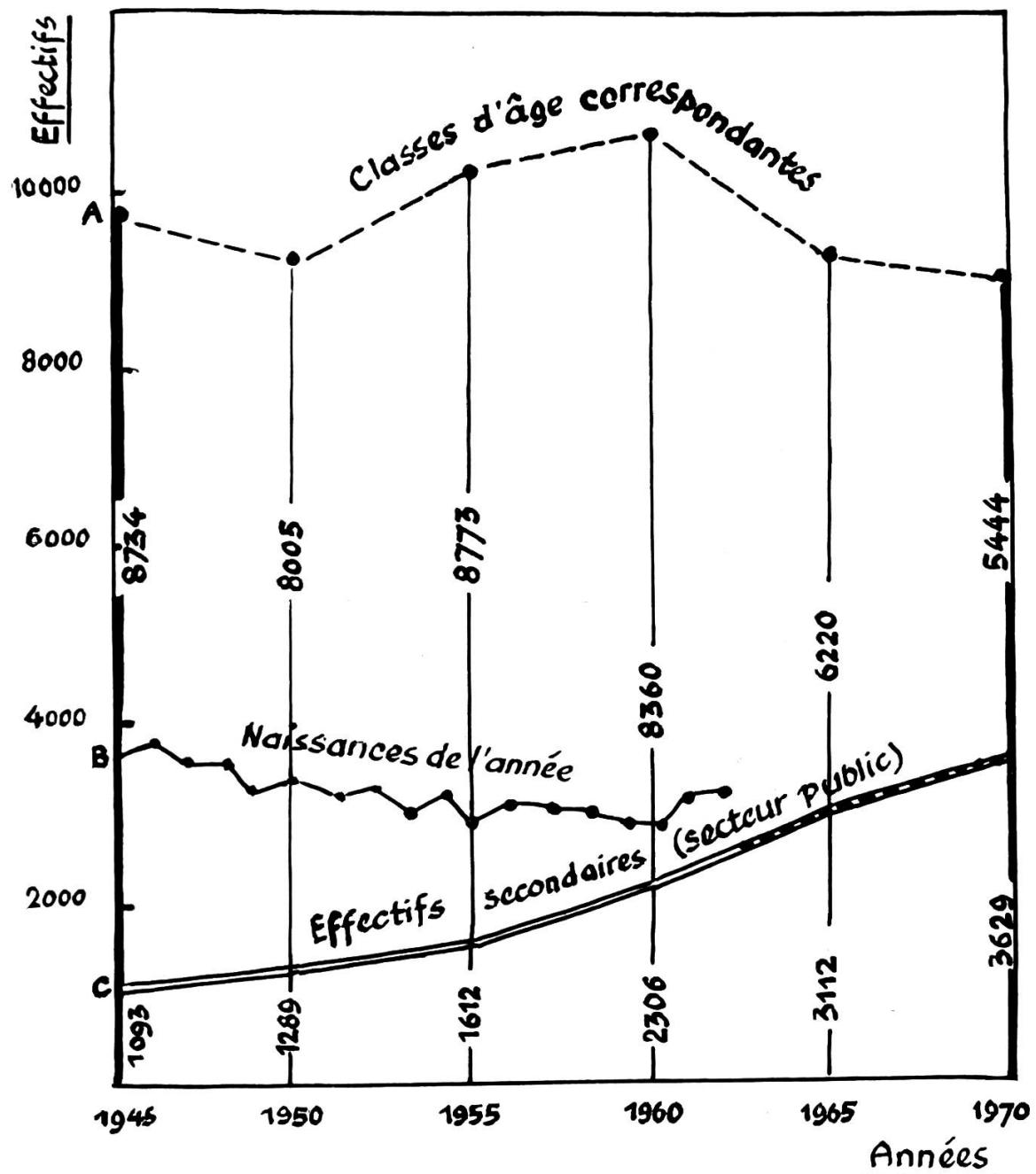
baisse, dont le fond est atteint vers 1950, suivie d'une remontée : point de départ et point d'arrivée se situent aux environs de 24 000, surtout si l'on recourt aux moyennes. Le rapport entre les effectifs scolaires primaires et les classes d'âge correspondantes est intéressant à plus d'un titre, car il reflète l'ampleur des départs qui atteint son paroxysme dans la décennie 1950-1960. Il ne faut pas cacher le fait que l'excédent d'émigration a allégé les charges scolaires du canton au niveau du degré primaire déjà. A partir de 1960, effectifs scolaires primaires et classes d'âge correspondantes manifestent une tendance à la baisse, de telle sorte que le chiffre supputable de celles-ci ne dépassera pas 21 000 unités en 1965. On s'achemine donc vers une diminution des charges de l'enseignement primaire, même si l'exode est enrayé.

Quant à la progression des effectifs de l'enseignement secondaire public, elle suit un rythme assez lent : ils ont triplé au cours des trente dernières années et doublé depuis la guerre. Leur pourcentage par rapport à la population totale a passé de 0,5 % environ à 1,45 % en ne tenant compte que des écoles secondaires publiques. Si l'on incorpore à ce chiffre les premières classes du collège et des établissements spécialisés, ainsi que les établissements privés, on obtient un taux corrigé d'environ 0,75 % pour 1930 et 2 % pour 1960. Ces rapports sont très bas et surtout anachroniques¹. Voyons maintenant de plus près quelle a été l'évolution des effectifs secondaires fribourgeois – écoles secondaires publiques seulement – en relation avec les classes d'âge correspondantes depuis 1945. Par classes d'âge correspondantes, on entend ici les classes nées de treize à quinze ans plus tôt², c'est-à-dire la clientèle virtuelle de l'enseignement secondaire. La période qui sépare la naissance de l'entrée à l'école secondaire excédant dix ans, il est actuellement possible de faire des extrapolations jusqu'au-delà de 1970. Il nous a paru qu'un graphique serait plus éloquent que des colonnes de chiffres pour esquisser le mouvement général. Le voici (p. 161.) :

La lecture de ce schéma est relativement simple. On voit d'abord que l'évolution des classes d'âge correspondantes a suivi un mouvement ascendant rapide jusqu'en 1960 avant de marquer une tendance à la baisse qui se prolongera jusqu'en 1970 et probablement au-delà. La courbe traduit avec un décalage de plus de dix ans le *baby-boom* de l'immédiat après-guerre (maximum atteint en 1946 avec 3826 naissances pour le canton). Mise en parallèle, la courbe des effectifs de l'enseignement secondaire officiel présente un mouvement ascendant continu, puisque le taux de scolarisation des classes d'âge correspondantes a passé de 11,3 % en 1945 à 21,8 % en 1960. Toutefois ce rythme n'a pas été suffisant

¹ A titre de comparaison, le taux de 2 % était déjà atteint en 1920 dans le canton de Berne (évidemment plus riche) qui atteignait 2,65 en 1960.

² Ainsi pour 1945, ce sont les classes nées en 1933/35 ; pour 1950, celles nées en 1938/40 ; pour 1955, celles nées en 1943/45 etc.



pour absorber l'excédent conjoncturel provenant de la natalité de l'immediat après-guerre. De 1945 à 1960, en cinq vagues successives de trois classes chacune, on aurait pu théoriquement faire entrer dans les écoles secondaires près de 50 000 petits Fribourgeois et Fribourgeoises; 10 000 environ ont eu ce privilège, alors que 40 000 restaient à la porte. Il y a là un retard que l'on ne rattrapera plus. Mais en portant le taux de scolarisation à 33,3 % (soit un tiers des classes d'âge correspondantes) dès 1965 et à 40 % (soit deux cinquièmes des mêmes classes) en 1970, on éviterait le même sort aux générations suivantes, puisqu'on favoriserait plus de 10 000 enfants sur un total avoisinant 27 000. Cela reviendrait à utiliser au maximum les classes relativement creuses des années 50

Evolution des écoles secondaires par districts (1945-1970)

	Canton			Broye			Glâne			Gruyère		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
1945	9 720	1 093	11,2	983	74	7,5	1 134	153	13,5	1 651	106	6,4
1950	9 438	1 289	13,7	972	87	8,9	1 153	183	15,9	1 504	125	8,3
1955	10 186	1 532	15,0	1 107	118	10,7	1 057	152	14,4	1 662	180	10,8
1960	11 103	2 344	21,1	1 130	155	13,7	1 203	229	19,0	1 847	225	12,2
1965	9 472	3 157	33,3	957	319	33,3	1 007	336	33,3	1 453	483	33,2
1970	9 172	3 668	40,0	816	326	40,0	908	363	40,0	1 434	574	40,0

A. Classes d'âge nées de treize à quinze ans plus tôt, soit pour 1945 en 1931-33, pour 1950 en 1936-38, pour 1955 en 1941-43, pour 1960 en 1946-48, pour 1965 en 1951-53, pour 1970 en 1956-58, en c.a.

B. Effectifs des écoles secondaires publiques pour l'année courante (en c.a.).

C. Rapport B-A en %

(minimum en 1953 avec 3015 naissances). Une telle progression remettrait le canton au niveau où se trouvent ses voisins. Précisons toutefois que la situation au début de 1964 est telle qu'il faudrait accomplir un très gros effort pour atteindre l'objectif indiqué en 1965 : il serait nécessaire d'accueillir, à la rentrée 1964, 500 élèves de plus qu'en 1963.

L'effort ne dépasse certainement pas les moyens financiers actuels du canton. Encore faut-il qu'il ne s'opère pas au seul profit de certaines régions où se concentre la population et au détriment d'autres contrées moins favorisées, accentuant les phénomènes d'exode. Le premier impératif d'une évolution raisonnée de l'enseignement secondaire fribourgeois

et pour l'ensemble du canton

Lac			Sarine			Singine			Veveyse		
A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
906	190	21,0	2 558	406	15,9	1 910	144	7,5	578	20	3,5
894	227	25,4	2 487	450	18,1	1 867	186	10,0	561	31	5,5
956	232	24,3	2 917	558	19,1	1 927	270	14,0	560	22	3,9
1 234	410	33,2	2 998	956	31,9	1 998	278	14,0	693	91	13,1
1 025	483	47,1	2 712	904	33,3	1 832	611	33,3	486	162	33,3
1 042	417	40,0	2 780	1912	68,77	1 752	701	40,0	440	176	40,0

Remarque : Pour les années 1965 et 1970, les chiffres de la colonne A sont réels, ceux de la colonne B sont calculés en fonction du % fixé.

réside donc dans une décentralisation géographique des établissements. Cette décentralisation peut être mesurée assez exactement si l'on prend la peine de calculer pour chaque district la courbe générale que nous avons esquissée dans le graphique cantonal. Le tableau ci-dessus le fait en s'en tenant, faute de bases statistiques, aux écoles secondaires publiques; il retrace l'évolution comparée des effectifs de l'enseignement secondaire et des classes d'âge correspondantes à partir de 1945 et jusqu'en 1970.

Ce tableau mérite de retenir l'attention, malgré ses imperfections certaines. On y voit que seuls la Sarine et le Lac ont progressé à un rythme supérieur à la moyenne cantonale, tandis que les autres districts se rangent, selon l'ampleur de leur retard dans l'ordre suivant : Glâne, Singine, Broye, Gruyère et Veveyse (celle-ci ayant suivi une marche heurtée).

L'évolution n'est donc pas tout à fait semblable aux tendances de la démographie générale ou de la structure socio-professionnelle, mais elle a avec elles des rapports évidents. On retrouve une certaine parenté entre les zones statiques et les régions où l'enseignement secondaire accuse le plus grand retard, la Gruyère mise à part. Mais, ce qui est plus utile, le tableau permet de mesurer l'ampleur des efforts qu'il faudrait consentir pour aligner les divers districts sur un même front. Ces efforts seraient très réduits dans le Lac et dans la Sarine, si l'on fait abstraction des mouvements migratoires; en revanche, ils exigerait de gros sacrifices financiers ailleurs. Ainsi, dans la Gruyère, les effectifs qui étaient de 225 en 1960 devraient passer à 574 en 1970 et la Veveyse devrait pouvoir accepter dans six ans 176 élèves dans les établissements secondaires contre 91 en 1960. De telles exigences suffiraient à commander d'ouvrir des écoles secondaires hors du chef-lieu, simplement pour éviter que les établissements existants prennent des proportions incompatibles avec une saine gestion. Il y a là matière à une application intelligente de la péréquation des ressources en vue d'égaliser les chances pour la jeunesse du canton de connaître les bienfaits de l'instruction secondaire. Sans parler d'une meilleure répartition à établir entre les jeunes Fribourgeois et les jeunes Fribourgeoises, ces dernières ayant été jusqu'ici gravement défavorisées.

Loin de constituer un réquisitoire, cet aperçu malheureusement superficiel et très incomplet n'a qu'un objectif : souligner des insuffisances en indiquant le moyen de les réparer. Car les petits Fribourgeois des deux sexes qui se cachent derrière ces statistiques ne sont pas des « êtres de raison », mais des enfants bien vivants. Les nouvelles générations attendent de leurs parents et des responsables de la politique scolaire cantonale qu'ils leur donnent le maximum de chances pour affronter la vie avec succès.

ROLAND RUFFIEUX

*membre de la Commission cantonale
des études*

Ecole pédagogique privée FLORIANA

Pontaise 15 Lausanne Tél. 24. 14. 27

Direction : E. Piotet

Excellent formation de
Gouvernantes d'enfants
Jardinières d'enfants
et d'Institutrices privées

Placement des élèves assuré

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous